

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hubert REINICHE **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Anissa BRIKH, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Lounès ABDOUN SONTOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Virginie REY à Thomas BIETRY, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Cédric PERRIN à Gilles COURGEY, Anaïs MONNIER à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 mai 2021	Le 20 mai 2021	En exercice	50
		Présents	25
		Votants	30

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

**2021-04-37 Budget annexe Auberge du Canal de Brebotte-décision Modificative n°1**

*Rapporteur : Sandrine LARCHER*

*Vu la délibération n° 2021-03-15 C du 08 avril 2021 concernant le vote du Budget Annexe de l'Auberge de Brebotte,*

Une décision modificative est nécessaire à la section de fonctionnement du budget annexe de l'Auberge de Brebotte. En effet, il doit être ajouté des crédits nécessaires à l'exécution de la décision prise par ce Conseil Communautaire en date du 20 mai 2021 concernant la remise gracieuse de loyers COVID 19 pour le locataire, les crédits n'ayant pas été prévus lors du vote du budget primitif.

Fonctionnement : Dépenses : Chapitre 67      Compte 673 :      + 8 000,00 € HT  
Recettes : Chapitre 77      Compte 774 :      + 8 000,00 € HT

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Pôle touristique Brebotte(60002)	DM n°1 2021
---------------------	--	-------------

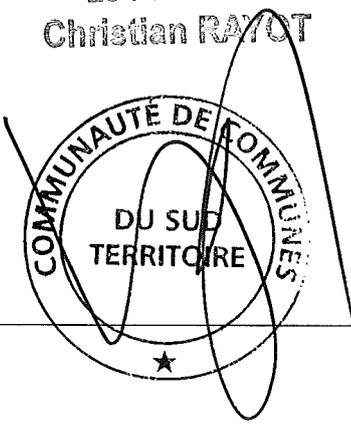
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Annulation loyer COVID 03 a 06 2021

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-673-95 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-774-95 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €
<b>Total Général</b>		8 000,00 €		8 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la **Décision Modificative n°1** du Budget annexe de l'Auberge du Canal de Brebotte.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le <b>MERCREDI 02 JUIN 2021</b></p> <p>Le Président,</p>	<p><b>Le Président,</b></p> <p>Le Président Christian RAYOT</p>  
--	---